

Intitulé de l'épreuve : **ECONOMIE**

Nombre de copies : **5**

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

(1) L'el avenir pour la gouvernance du commerce international ?

Alors qu'avant l'escalade des tensions commerciales à l'automne 2018 les mesures tarifaires unilatérales imposées par les Etats-Unis ne touchaient que 4% des importations américaines, soit 0,5% du PIB américain, elles touchent à l'heure actuelle 12,5% des importations. Face à ces mesures unilatérales, la Chine prend des mesures de représailles. Ces tensions et la tentation de leur règlement s'inscrivent hors du cadre de l'OMC, organisation créée en 1995 à partir des accords du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) en vigueur depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, et principal organe de coopération et de coordination pour les relations commerciales entre les Etats et au cœur de la gouvernance du commerce international. Dès lors, la question se pose des causes de la crise actuelle de cette gouvernance et de son avenir, qui semble conditionné par un apaissement des tensions sino-américaines.

La crise actuelle de la gouvernance du commerce international a des causes multiples (1), dès lors qu'il s'agit de répondre au risque de compromettre la stabilité économique et financière, voire politique - au niveau mondial (1)

N°

1.M.9

A - Beaucoup d'événements font état d'une crise de la gouvernance au niveau mondial en termes de commerce.

1. des mesures de protection commerciale ont été mises en place après la crise.

Malgré la déclaration du G20 au sommet de Londres en 2009 par laquelle les principales économies mondiales avaient exprimé la nécessité « d'ériger le protectionnisme à tout prix », environ 600 mesures de protection commerciale avaient été instaurées au niveau mondial selon les données de la Banque mondiale. Ces mesures traduisent entre un événement de retournement de cycle conjoncturel un changement plus profond de mélange entre libéralisme économique et protectionnisme dans une perspective de défense des intérêts nationaux.

2. cette tendance est à son apogée dans le contexte actuel marqué par une "escalade" commerciale entre les deux plus grandes puissances économiques mondiales.

Depuis le printemps 2018, les Etats-Unis imposent des mesures unilatérales de protection commerciale, normalement prohibées par les règles de l'OMC, au vertu de la clause de la nation plus favorite.

La dernière mesure en date étant le relèvement de 10% à 25% des taxes douanières sur l'équivalent de 200 milliards de dollars, en mai 2019. La décision d'interdire l'entreprise chinoise Huawei et de sanctionner toute entreprise américaine qui aurait des liens avec elle s'inscrit dans cette dynamique.

Le changement par rapport aux mesures de protection précédentes tient à l'ampleur des montants concernés et au discours qui le accompagne, évoquant des arguments d'espionnage et de sécurité nationale.

3. Le blocage l'Organe de négociations de différents, central et indispensable au bon fonctionnement de l'OMC est également un symptôme de la crise de gouvernance.

B. Des causes multiples sont à l'origine de cette crise

Sébastien Jeau, dans l'Économie mondiale 2020 (septembre 2019) dresse un diagnostic de la gouvernance en expliquant la crise actuelle par trois dynamiques :

1. le retournement de avantages comparatifs

Lors de l'établissement des règles de l'OMC, les économies avancées étaient spécialisées dans des activités industrielles à forte valeur ajoutée tandis que les émergents étaient spécialisés dans les activités agricoles ou d'assimilation. Aujourd'hui le statut différencié entre les catégories de pays semble moins pertinent. La situation actuelle est dès lors source d'importants déséquilibres entre des pays en fort déficit et d'autres en excédent, déséquilibre dénoncé justement par Donald Trump : le déficit des Etats-Unis avec la Chine s'élèvant à 378 milliards de \$.

2. le problème des "nouveaux venus" à la table de négociations.

Le fait que le cycle de Doha n'ait jamais pu aboutir frétil également au fait que les derniers Etats arrivés à la table des négociations, le PTA soient importateurs de matières premières et que l'asymétrie est grande avec les autres Etats plus développés

qui ne veulent pas ouvrir trop leurs marchés agricoles.

3. Enfin, la multipolarité entraîne des frictions dans le cadre de la gouvernance du commerce, car les Etats-Unis s'opposent désormais à des pays qui pèsent de plus en plus dans le commerce : les émergents représentent désormais 60% du commerce mondial, et l'Inde deviendra à horizon 2050 la 3^e puissance économique mondiale (Banque mondiale, 2018)

*

A - ces causes font peser à une instabilité structurelle dans la gouvernance, qui ne pourra plus se faire comme dans le passé.

Sibertin Jean et Crozet concluaient déjà en 2016 (CEPII) à une "faute dans le commerce mondial" et un "arrêt" dans le fractionnement des chaînes de valeur. La tendance à la baisse du commerce mondial et les causes structurelles d'un profond changement de paradigme font peser le risque d'une plus grande instabilité économique et financière, due à la baisse de confiance dans le commerce des investisseurs, et les risques de pertes d'efficacité économique (en raison des bienfaits du commerce : RICARDO, modèle HOS) et au-delà des risques politiques et de conflits liés au protectionnisme renouvelé.

B. il s'agit donc de trouver une voie multilatérale à cette crise en tenant en compte la préservation des biens publics mondiaux, tels que la stabilité financière (STIGLITZ) et l'environnement (BUREAU, 2019)

La priorité reste la réforme de l'OMC que soutiennent la France et l'UE : il faut avoir la

N°
9.1...

Intitulé de l'épreuve : **ECONOMIE**

Nombre de copies :

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

politique des subventions aux exportations en prenant en compte les changements d'avantage comparatif et l'idée de constituer des groupes de négociation réduits sur des sujets particulièrement délicats (agriculture, propriété intellectuelle) comme les négociations plurilatérales l'ont été.

La réforme de l'OMC, mais aussi du FMI et de la Banque mondiale est nécessaire pour faire en sorte que la mondialisation soit plus soutenable par le "laissez faire compte" (X. RAGOT) et pour que les biens publics mondiaux soient protégés.

(2) Quels risques soulèvent les projets de monnaie virtuelle ?

Les monnaies virtuelles, ou cryptomonnaies sont des monnaies dématérialisées et décentralisées qui reposent sur la technologie de la blockchain et sur des algorithmes cryptographiques. À l'image de la Libra, dont la mise en circulation a été annoncée par Facebook en 2020, les monnaies virtuelles sont surtout l'apanage du secteur privé (même si des tentatives de création de monnaies virtuelles ont eu lieu au niveau souverain, par exemple au Venezuela)

N°

S.I...

Si ces monnaies présentent l'avantage d'une plus grande fluidité et d'une réduction des coûts de transaction à petite échelle et au niveau transfrontalier pour les entreprises, et une plus grande souplesse pour les particuliers, les monnaies virtuelles ne sont pas sans poser de nombreux risques, déjà évoqués par le Gids en 2018.

Les monnaies virtuelles sont confrontées à de nombreux obstacles (I) et présentent des risques aussi bien pour les acteurs publics que pour les acteurs privés (II)

A - les monnaies virtuelles si elles sont adaptées aux petites transactions, sont difficilement transportables à l'échelle mondiale, selon le rapport de la BRI en 2018
Pour les petites transactions, les cryptomonnaies peuvent aisément remplacer les monnaies souveraines mais peu fonctionne d'unité de compte et de réserves de valeur, mais peuvent difficilement supporter de gros volumes de transactions, en raison de la technologie de la blockchain, lente et coûteuse

B. Le risque qui est lié à la gestion par ordinateur (supercalculateurs) tient au désastre écologique que représenterait la généralisation des cryptomonnaies.
En effet, ces technologies sont très coûteuses en énergie et seraient une source importante du phénomène des «fuites carbone» car les centres de supercalculateurs se trouvent dans les pays émergents

*

A - les cryptomonnaies soulèvent des risques pour les acteurs publics, Etats et banques centrales et pour la question de la souveraineté et du

contrôle de la monnaie et de la stabilité financière.

En effet, les cryptomonnaies par leur caractère dématérialisé et décentralisé viennent concurrencer les Etats dans un domaine de souveraineté essentiel : la monnaie. Le pouvoir de battre monnaie est rattaché au contrôle de la masse monétaire en circulation, si dissociable de la politique économique de l'Etat. Le fait qu'elle soit totalement dématérialisé et l'affaiblissement d'acteurs privés fait peser le risque d'une volatilité plus grande, du manque de coordination avec les politiques macroprudentielles et budgétaires dans le cadre d'un policy-mix peuplé au niveau étatique ou d'une zone monétaire.

Le risque sur la stabilité financière est grand, en raison du caractère spéculatif des cryptomonnaies et la difficulté de déceler des bulles financières ou sur certains types d'actifs sans une centralisation du contrôle.

En outre, les comportements criminels, de blanchiment, de criminalité organisée ou les trafics d'armes, contrôlés par les banques centrales au niveau financier, sont très difficile à percevoir dans le cadre des cryptomonnaies en raison de leur spécificité majeure : l'anonymat des transactions.

B - les cryptomonnaies présentent des risques pour les particuliers.

1. la gouvernance opaque engendre des asymétries d'information (qui n'effacent de corriger les banques centrales) dommageables pour le consommateur. De plus, la crédibilité monétaire actuel nécessite un guidage des anticipations précis et crédible, qui ne peut se faire sans une monnaie autorisée

2. la protection de données est une faille importante des cryptomonnaies.

En conclusion, les cryptomonnaies présentent des risques à tous les niveaux, ce qui nécessite leur encadrement au niveau étatique et international, avec pour premier objectif la défense de la protection du consommateur.

(3) Le tourisme est-il un levier de croissance pertinent pour les pays en développement?

Le tourisme est un secteur qui présente l'avantage d'être transversal et d'avoir des effets d'entraînements sur toute l'économie.

Et à titre, il peut représenter un levier de croissance pertinent pour les pays en développement (I) mais ces derniers ne devraient pas en devenir dépendants, car la nécessité de développer leur compétitivité structurelle sera la vraie source de la croissance. (II)

*

Le tourisme est un secteur qui fait l'objet d'une attente croissante pour le développement économique, notamment dans un contexte de mondialisation qui facilite les mouvements humains et l'émergence de l'industrie aéronautique low-cost. Le tourisme a en effet des effets d'entraînements sur tous les secteurs : l'industrie agro-alimentaire, la restauration et l'hôtellerie, mais aussi les acteurs de défense du patrimoine. Le tourisme a aussi des effets positifs au sens de la valorisation de l'image du pays auprès des investisseurs, de la possibilité d'accroître l'attractivité du territoire et d'attirer des IDE. L'Inde développe à cet égard une politique volontariste dans le domaine pour profiter au plus de ces atouts économiques, levier pour la croissance.

*

Cependant, le tourisme ne doit pas devenir le seul levier, en raison des effets négatifs

N°

8.1...

Intitulé de l'épreuve : **ECONOMIE**

Nombre de copies :

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

du tourisme de masse : dégâts environnementaux, engorgement des centres urbains, pollution et perte de bien-être pour les populations locales.

En complément, les avantages doivent émerger de l'amélioration de la compétitivité hors-frontières pour attirer par exemple des talents dans le cadre de la mobilité croissante des talents, l'amélioration de l'environnement réglementaire, l'innovation dans la R&D et l'ingénierie supérieur, afin de pouvoir peser dans le commerce international et stimuler l'investissement et la croissance, dans le respect des objectifs de lutte contre le changement climatique.

④ Comment favoriser l'essor des systèmes de santé dans les économies émergentes ?

Sophie THOMANN, spécialiste des systèmes de santé en Asie centrale, pointe toutefois l'effondrement des systèmes centralisés à la suite de la chute de l'URSS dans les années 1990. Elle fait souvent référence à la responsabilité des institutions internationales, telles que le FMI ou l'OMS dans la difficulté de voir un essor des systèmes de santé dans ces pays.

N°

9.1.19

Dès lors on peut poser la question de la pertinence de l'imitation des modèles des pays développés dans ce domaine. Ne vaut-il pas mieux privilier des systèmes adaptés aux réalités historiques et locales, en tirant pleinement profit des innovations technologiques ?

Si l'imitation des modèles en vigueur dans les pays développés paraît coûteuse et dommageable (I) il convient de favoriser un essor rapide des systèmes de santé dans les émergents en encourageant l'innovation (II)

Comme le souligne Sophie HORNANN, l'effondrement des systèmes centraлистiques tient également aux programmes d'aide occidentaux et des réformes imposées de l'intérieur.

Le Boston Consulting Group confirme qu'il reste peu envisageable de construire ces systèmes sur l'imitation des modèles occidentaux : par exemple, si la Grèce formait son personnel médical sur le modèle de pays développés, "il lui faudrait 300 ans de plus que les pays de l'OCDE pour former le même nombre de médecins par habitants".

Les causes de ces difficultés sont d'ordre démographique, tiennent aux différences climatiques, différences de maladies (sida, paludisme plus développés qu'en Europe), manque d'infrastructure.

*

Dès lors dans un contexte d'augmentation de diverses de maladie concomitante à l'augmentation du niveau de vie, il faut privilier les politiques d'innovation, de diffusion du numérique et de l'intelligence artificielle, les politiques de recherche, le développement de systèmes de santé alternatifs, afin de répondre

aux banques croissante de ce pays pour un ratio médecins / population bien inférieur à celui des pays développés.

L'OMS pourrait travailler à dessiner de pistes pour faciliter ces travaux et favoriser la coopération avec les ONG et les industries de la santé.

(5) Quels mécanismes économiques peuvent assurer la stabilité de la zone euro ?

L'instauration de la monnaie unique à la fin des années 1990 a favorisé la stabilité du taux de change en mettant fin aux politiques de dévaluations compétitives déstabilisantes pour la zone euro. En 20 ans d'existence, la zone euro a malgré tout connu de nombreux épisodes douloureux, une crise financière sans précédent mais a également connu la crise des dettes souveraines de 2011-2012, qui a ralenti durablement la croissance et qui a été particulièrement douloureuse dans les pays périphériques tels que la Grèce, l'Espagne, le Portugal. Les craintes soulevées par la dette italienne qui ont poussé la Commission européenne à recommander une procédure de déficit excessif à l'encontre de l'Italie en juin 2019. Dans un contexte de ralentissement de la croissance mondiale, de menace de normalisation des politiques monétaires des pays avancés, et de risque d'un retournement futur du cycle économique, comment garantir la stabilité en zone euro ?

La crise des dettes souveraines a révélé les déséquilibres en zone euro (1)

L'instauration de la monnaie unique, si elle a fourni une certaine stabilité de la zone par la fixité du change au niveau et le contrôle de l'inflation (objectif principal de la BCE

au titre de l'art. 127 TFUE) elle a également fait naître des divergences majeures dans la période avant-crise.

En effet, la libre circulation des capitaux et le fort accroissement des flux interbancaires a favorisé un écart grandissant entre les pays du centre et de la périphérie. De fait, les excédents commerciaux réalisés par les économies compétitives grâce à un euro relativement fort (Allemagne notamment) sont venus financer la croissance du Sud, tout en alimentant des bulles financières ou immobilières (exemple de la bulle immobilière en Espagne, qui a éclaté lorsque les capitaux ont reflué vers le Nord lors de la crise).

De plus, en vertu du triangle d'incompatibilité de Mundell, la coexistence entre une politique monétaire autonome, la fixité du change et la mobilité des capitaux est impossible : les Etats ont donc perdu la souveraineté monétaire, ce qui les empêche de procéder à une relance ou à une dévaluation de leur monnaie pour répondre à un choc externe, sans pour autant l'emergence d'une solidarité financière et une plus grande mobilité de facteurs.

En effet, la zone euro n'est pas une zone monétaire optimale au sens de Mundell (1961) car contrairement aux US, le facteur travail est très peu mobile.

*

Pour redresser ces déséquilibres et assurer la stabilité de la zone, plusieurs pistes sont à explorer (11)

Le contexte actuel est marqué par la persistance de fragilités financières (AGLIETTA, 2019) : ralentissement de la croissance mondiale, tensions commerciales et géopolitiques, cycle financier en phase d'enfumoir tardive, Brexit incertain, politiques monétaires très accommodantes et formation de bulles, endettement sans précédent (225^e Inde R'R mondial, FMI 2018) vont peser le voile sur une nouvelle crise financière.

M. AGLIETTA ajoute que l'on assiste à un

N°

121.17

Intitulé de l'épreuve : **ECONOMIE**

Nombre de copies :

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

retour du cercle vicieux entre risque bancaire et risque souverain.

Afin d'assurer la stabilité de la zone euro dans ce contexte, compte tenu de tous les éléments de fragilité : il convient de :

1) assurer un mécanisme de solidarité financière et budgétaire afin de favoriser le policy-mix au niveau de la zone euro : les avancées majeures réalisées en juin 2013 pour le renforcement de la zone euro par l'adoption d'un budget de la zone et la réforme du MES vont dans ce sens.

En outre, il convient de revoir les règles budgétaires européennes pour tenir compte de divergences entre pays et de besoins d'investissement public dans certains pays moins compétitifs

(CAE, Réformer les règles budgétaires européennes, 2018)

Dans le cadre de ce renforcement, un backstop (filet de sécurité) de 60 milliards d'euros viendrait compléter le FRS pour stabiliser le secteur bancaire.

2)achever l'Union bancaire (STOGLITZ)
afin de favoriser la stabilité et la surveillance macroprudentielle.

N°

13.1.19

Certains préconisent également de modifier les objectifs de la BCE pour ajouter la croissance et la stabilité financière, mais cela ne peut être fait (en vertu de la règle de Taylor) qu'en résolvant déjà les divergences en termes de cycles financiers (certains de faible, d'autres de forte amplitude et Allemagne hors catégories).

européenne

3. mettre en place une assurance chômage pour faciliter la mobilité du travail et cister des pratiques de concurrence fiscale déloyale (X. RAGOT)
- ⑥ Quels sont les enjeux économiques de la projection démographique à l'horizon 2050?

Entre 2020 et 2050, la population va augmenter d'environ 3 milliards à 11-12 milliards. Cette augmentation étant plus importantes dans les pays émergents (inde, + 19%, certains pays africains + 100% d'augmentation de leur population) les enjeux économiques liés à l'augmentation de la population s'y concentrent. Cependant, par effet rebond ils concernent l'ensemble de la planète.

La dynamique démographique à horizon 2050 présente des enjeux liés aux ressources et à leur partage)

L'augmentation de la population, dans un contexte de contraintes croissantes sur les ressources posent la question de la sécurité alimentaire, et du partage des ressources et de leur préservation.

Le changement climatique fait poser des contraintes sur les sols, l'eau et l'atmosphère, ce qui pose de risques pour la sécurité alimentaire et le développement des émergents, en première ligne. Cela peut entraîner des conflits, de l'insécurité et des migrations croissantes vers les pays développés.

4

Ces défis nécessitent une coopération internationale afin de préserver la sécurité alimentaire et politique dans le monde tout en respectant les objectifs de préservation de l'environnement (1)

Depuis le rapport Brundtland, le thème du développement durable a fait l'objet d'une attention croissante. Aujourd'hui à la gestion de la rareté » au cœur de la discipline économique nécessite d'autant plus que le développement soit soutenable en raison d'une forte augmentation de la population.

Il convient de privilégier l'innovation et le changement des pratiques actuelles en termes d'agriculture, et de transports, ainsi que d'exploitation de fonds marins pour concilier développement et protection de l'environnement. Adilia BELLORA (CEPII 2019) recommande à ce titre d'intégrer le principe de précaution dans le développement durable dans les accords commerciaux.

Enfin, l'APD doit se concentrer sur les pays les plus vulnérables comme les pays africains (à l'instar de l'APB française) pour y développer des solutions innovantes et efficaces. À ce titre la Francophonie peut être un instrument, levier de développement économique, et qui peut aider à la transition démographique de l'Afrique francophone (E. MACRON, Discours sur la francophonie et le numérique.)

N°

151/19

(7) Quels problèmes pose la numérisation de l'économie en matière fiscale ?

Les récents efforts français déployés au niveau international pour qu'une taxe GAFA soit mise en place soulignent les problèmes spécifiques attachés à la numérisation de l'économie en matière fiscale. La technologie numérique n'est pas seulement un secteur économique mais une « révolution » des processus de production, modifiant les processus d'entreprise et stimulant l'innovation dans tous les secteurs. À cette fin, les pays du G20 et de l'OCDE sont convenus, dans le cadre du projet BEPS que numérisation et fiscalité étaient intimement liées. Mais alors, quels sont les défis que pose le numérique en matière fiscale ?

Les règles fiscales sont remises en cause en raison des spécificités de l'économie numérique (1)

En premier lieu l'économie numérique fait naître un décalage croissant entre lieu de production et lieu de consommation. (IAE, L'économie numérique, 2015) intensive en biens immatériels et reposant sur de puissants effets de réseaux, l'économie numérique donne de ce fait lieu à des pratiques d'optimisation fiscale. Apple représente à cet égard un exemple concret : décidant de localiser son siège dans le pays qui sont à moins-disant en matière fiscale, l'entreprise fait de grands bénéfices ailleurs avec des biens immatériels en évitant l'impôt local.

Cette érosion de l'assiette fiscale est très destabilisante et fait peser sur les économies de pertes fiscales importantes. En effet, la concurrence fiscale pratiquée la zone euro aurait pour conséquence la perte d'environ 3 - 4 points de PIB d'après les données de l'OCDE (2015), ce qui est confirmé par un

Intitulé de l'épreuve : ECONOMIE

Nombre de copies :

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

Depuis l'OCDE, l'économie numérique pose au décideurs en matière fiscale 3 types de défis supplémentaires :

1. la difficulté de collecter la TVA / TPS dans le pays d'achat du produit
2. la capacité de certains entreprises à réaliser des bénéfices commerciaux avec une présence physique moindre, ce qui remet en cause le lien traditionnel entre impôt et présence physique
3. la capacité de certaines sociétés à faire contribuer les utilisateurs à leur chaîne de valeur.

Ces changements et cette relative & obsolescence des règles fiscales numériques imposent de répondre aux règles (II) en matière

Au-delà du projet BEPS de l'OCDE et de réformes au niveau de l'Union européenne pour réduire la concurrence fiscale dommageable telles que le projet ACCIS, un accord international a été trouvé sur le recouvrement de la TVA, recommandant d'attribuer au pays du consommateur la collecte de la TVA pour les transactions transfrontalières entre entreprises et consommateur final.

dans le cadre de autres défis fiscaux, l'évolution constante de la technologie et des modèles économiques peut être une nécessité donc impose de répondre à une échelle plus large la manière dont les taxes sont prélevées dans l'ensemble de secteurs économiques.

Ainsi, au G7, un accord a été trouvé pour une taxe GAFA plus répartitive de activités de ces firms et des bénéfices réalisés, et non plus seulement attaché à leur présence physique.

⑧ L'industrie aéronautique est-elle une filière d'avenir en Europe?

Le vote du Brexit a mis en lumière l'importance de l'industrie aéronautique en Europe, du fait du fractionnement extrême des chaînes de valeur de entreprises du secteur sur le territoire européen, à l'image d'Airbus.

Forte d'un champion européen dans le secteur aéronautique (1) l'Europe doit privilégier cette industrie d'avenir mais faire évoluer les modes de production pour tenir ses engagements environnementaux.

En premier lieu, il convient de rappeler que malgré la politique de concurrence européenne considérée comme parfois trop stricte freinant l'émergence de grands groupes européens et l'investissement et la croissance dans un contexte de concurrence internationale.

accrue dans les secteurs stratégiques (Plan Made in China 2025 par exemple), l'Europe a malgré tout permis l'émergence d'un "champion" européen de l'aéronautique : Airbus.

Certaines économies européennes (France) sont en outre très compétitives dans le secteur, et disposent d'avantages comparatifs non négligeables.

De plus, l'aéronautique est une industrie qui est pourvoyeuse d'emploi et intensive en recherche et développement, ce qui en fait un secteur européen d'avenir dans un contexte de déindustrialisation, de chômage et de manque d'innovation.

*

L'Europe doit donc intégrer cette industrie dans sa stratégie industrielle (agenda de Lisbonne) afin de favoriser l'innovation et la compétitivité de l'économie du continent.

Dans le cadre du Brenil, des opportunités nouvelles s'ouvrent dans le développement de la production de l'aviation militaire, secteur très stratégique.

Malgré tout, l'aviation est très consommatrice d'énergie fossile, il convient donc d'intégrer le développement d'une industrie aéronautique durable à la stratégie industrielle européenne.

Nº
.../...